

MOT DU MAIRE



Chère Lorraine,
Cher Lorrain,

Un budget équilibré a été adopté pour l'exercice financier 2024, axé sur le maintien et sur l'amélioration des services qui font de Lorraine une ville exceptionnelle. Notre objectif était de maximiser chaque dollar investi en mettant de l'avant les priorités de notre magnifique communauté. La mise à niveau d'infrastructures publiques et de plein air ainsi que la mise à jour de plusieurs politiques, notamment familiale et Municipalité amie des aînés, sont quelques aspects qui ont guidé notre planification 2024.

Il va sans dire qu'en raison du contexte inflationniste actuel, la pression est forte sur le prix des services et des contrats. Le maintien des services à la population est une priorité et c'est dans cette optique qu'à la fois le conseil municipal, la commission des finances et l'administration ont mis l'épaule à la roue dans le cadre du processus de préparation budgétaire. Le travail consciencieux des différentes équipes impliquées, que je félicite d'ailleurs, nous permet de présenter un budget équilibré de 20 109 284 \$ ainsi qu'un programme triennal d'immobilisations de plus de 6,4 millions pour l'année 2024. Grâce à cette planification rigoureuse, nous souhaitons avant tout favoriser le bien-vivre à Lorraine et assurer une qualité de vie élevée, sécuritaire et durable pour notre communauté.

Votre maire, **Jean Comtois**

TARIFICATION INCITATIVE DES DÉCHETS DOMESTIQUES

Depuis le 1^{er} janvier 2020, chaque levée de votre bac gris est enregistrée dans l'ordinateur du camion de collectes et transmise en temps réel à une base de données sécurisée. Le nombre de collectes dont vous bénéficierez durant une année se reflétera sur votre compte de taxes de l'année suivante. Ainsi, moins vous sortez votre bac gris, moins vous paierez !

La tarification des matières résiduelles apparaissant sur votre compte de taxes 2024 comprend la tarification de base, c'est-à-dire 260 \$, ainsi qu'une tarification variable calculée selon le nombre de levées du bac gris enregistrées durant l'année précédente (2023).

TARIFICATION APPARAISSANT SUR VOTRE COMPTE DE TAXES 2024

NOMBRE DE LEVÉES DU BAC GRIS	TARIFICATION DE BASE	TARIFICATION VARIABLE (CÔÛT PAR LEVÉE EXCÉDENTAIRE EN 2023)	TARIFICATION INCITATIVE TOTALE
0 à 12 levées	260 \$	0 \$	260 \$
13 à 17 levées	260 \$	5 \$	265 \$ à 285 \$
18 à 22 levées	260 \$	7,50 \$	292,50 \$ à 322,50 \$
23 à 27 levées	260 \$	15 \$	337,50 \$ à 397,50 \$
28 à 37 levées	260 \$	30 \$	427,50 \$ à 697,50 \$

* La tarification de base comprend 12 collectes du bac gris par année ainsi que les autres services liés à la gestion des matières résiduelles, comme l'accès à l'écocentre et les autres collectes à domicile.

TAUX ET TARIFICATION DES SERVICES

TAXES FONCIÈRES

(taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

Taux de base.....	0,6874 \$
Taxe spéciale	
Dette à l'ensemble.....	0,0890 \$
Taxe spéciale	
Transport en commun.....	0,0363 \$
Terrains vagues desservis.....	1,3749 \$
Immeubles non résidentiels.....	2,7841 \$

TARIFICATION DES SERVICES

Matières résiduelles.....	260 \$
Forêt du Grand Coteau.....	46 \$
Acquisition de terrains dans la forêt du Grand Coteau pour leur préservation.....	13 \$
Eau potable, montant de base.....	180 \$
Assainissement des eaux - Commerce.....	238 \$ + 0,3430 \$/m³
Matières résiduelles - Condos.....	81 \$
(autres que déchets ultimes)	

TAUX POUR UTILISATION EXCÉDENTAIRE D'EAU POTABLE EN 2024*

(taux par mètre cube)

Excédent de 150 m ³ à 180 m ³	0,4660 \$
Plus de 180 m ³	1,3342 \$

Notez que des frais de retard de **300 \$** s'appliqueront en plus si la lecture de votre compteur d'eau n'est pas reçue par la Ville au plus tard le 17 octobre 2024 à minuit.

* Taxée en 2025

PAIEMENTS ÉTALÉS SUR 4 VERSEMENTS

1^{er} versement : **13 mars 2024**

2^e versement : **15 mai 2024**

3^e versement : **17 juillet 2024**

4^e versement : **16 octobre 2024**

MODALITÉS DE PAIEMENT

- **Par Internet ou en succursale**, sur le site Internet de votre institution financière.
- **Par la poste ou déposé dans la boîte aux lettres située à l'extérieur de l'hôtel de ville**, par chèque libellé à l'ordre de la Ville de Lorraine, accompagné du talon de remise.
- **À la réception de l'hôtel de ville**, par carte débit INTERAC ou par chèque.

PAIEMENTS POSTDATÉS

Saviez-vous que vous pouvez programmer les paiements directement sur le site Internet de votre institution financière pour vous assurer de respecter chaque échéance?

CONFIDENTIALITÉ DU SOLDE À PAYER

Le solde à payer au compte est confidentiel, c'est pourquoi il n'apparaît pas sur la version en ligne. Notez que les employés de la Ville ne peuvent vous renseigner à ce sujet par téléphone puisqu'ils ne sont pas en mesure de valider votre identité.

Des états de compte sont postés après le premier et le troisième versement uniquement lorsqu'un compte affiche un solde impayé.

TAXES SCOLAIRES

Le compte de taxes scolaires est produit et envoyé par les centres de services scolaires qui desservent notre territoire.

RAPPELS IMPORTANTES

- Pour un paiement par Internet, le numéro de référence correspond au numéro de matricule (18 chiffres).
- Veuillez noter qu'aucun reçu ne sera remis. L'encaissement de votre chèque tiendra lieu de reçu.
- Il est de votre responsabilité de transmettre une copie de votre état de compte à votre créancier hypothécaire.
- Dans le cas d'un chèque retourné par une institution financière, des frais de 25 \$ seront réclamés au contribuable par la Ville.
- La date d'encaissement est établie en fonction de la réception des paiements à l'hôtel de ville durant les heures et les jours d'ouverture. Pour les autres types de paiements, tels que ceux effectués par Internet ou au guichet automatique, et ce, de façon non limitative, la date de paiement correspondra à celle où les sommes seront déposées au compte bancaire de la Ville.
- Pour tout retard de paiement, des frais annuels de 13 %, calculés quotidiennement, sont ajoutés au solde. Une pénalité de 0,5 % s'ajoute mensuellement jusqu'à un maximum de 5 % par année.



Ville de LORRAINE

Hôtel de ville

33, boulevard De Gaulle
Lorraine (Québec) J6Z 3W9
Téléphone : 450 621-8550
lorraine.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h
Vendredi de 8 h 15 à 12 h

VOTRE COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

2024



Ville de LORRAINE